



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Philosophie

de l'Université Paris-Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Philosophie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI140005897

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

L'Université Paris-Sorbonne et Abu-Dhabi.

- Délocalisation(s) :

Abu-Dhabi.

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention propose un projet de formation en philosophie qui intègre les horizons nouveaux de l'enseignement supérieur en France, en proposant un équilibre entre un enseignement philosophique classique et des enseignements d'ouverture (culture générale, autre discipline, informatique) ou à vocation professionnalisante. Cela est bienvenu pour une discipline qui exige par nature rigueur d'une problématisation et clarté d'une argumentation, qui apportent des qualités toujours appréciées d'analyse et de synthèse, mais qui, dans un projet professionnel ne visant pas l'enseignement ou la recherche, apporte des atouts pertinents pour qui sait les valoriser par d'autres formations. De fait, les enseignements en philosophie générale (qui approfondit une question ou un thème), en histoire de la philosophie (qui aborde un auteur ou un courant de pensée, toujours moment important de l'histoire intellectuelle des hommes), en histoire des sciences ou en éthique, apportent concepts, notions et méthodes pour lire un texte et élaborer une pensée personnelle. Outre cet aspect disciplinaire, les étudiants se voient soutenus dans leur projet personnel et professionnel par un enseignant référent, de même que dans leur orientation. Des accords avec l'École des Hautes Etudes en Sciences de l'Information et de la Communication (CELSA) et HEC peuvent aussi favoriser la définition du projet professionnel de l'étudiant. Un accent particulier est porté sur les langues vivantes, envisagées distinctement dans leur aspect communicationnel et proprement philosophique (étude de textes philosophiques en langues étrangères). Par ailleurs, trois bi-licences rendent possible un investissement philosophique d'autres disciplines (*Philosophie-Sociologie* ; *Philosophie-Sciences* avec l'Université Pierre-et-Marie-Curie ; *Philosophie-Sciences sociales* avec l'Institut des Etudes Politiques).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Un tel cursus donne aux étudiants une solide connaissance de l'histoire de la philosophie, des différents champs disciplinaires (éthique, philosophie des sciences, etc.) et une capacité à problématiser et argumenter : la mention de l'Université Paris-Sorbonne fournit tous les enseignements nécessaires à cela, dans un projet pédagogique qui marque par sa cohérence et sa capacité à intégrer les exigences d'une prise en compte du projet professionnel et personnel des étudiants. De même, l'ouverture, qui ne cède rien aux exigences disciplinaires et à la cohérence du projet de l'étudiant, aux autres disciplines (non seulement dans la licence de *Philosophie* mais aussi bien sûr dans les bi-licences, aux effectifs limités à 30 étudiants), et notamment aux langues vivantes, doit être soulignée. Il est toujours difficile d'aborder la notion de progression en philosophie : aussi les intitulés du cursus nécessitent-ils classiquement une certaine souplesse - cela dit, le dossier aurait pu être plus explicite sur les différentes périodes abordées en histoire de la philosophie et leur part respective ou bien sur les attendus en logique en L1 et en L3 par exemple (mais des référentiels par année sont manifestement tenus à la disposition des étudiants). L'enseignement est classiquement distribué entre cours magistraux et travaux dirigés (où les aspects méthodologiques d'une discipline qui investit naturellement la notion de méthode se voient approfondis). Peut-être la part des exercices oraux et écrits n'est-elle pas suffisamment claire.

Si l'on ne peut que saluer d'heureuses initiatives dans ce qui concerne les différents dispositifs d'aide à la réussite (et notamment la présence d'un enseignant référent par étudiant et d'un tutorat mené sous la direction d'un enseignant-chercheur titulaire), on peut cependant regretter le manque d'informations plus précises données sur leurs modalités effectives. Il manque une réflexion sur les difficultés réelles de certains étudiants à s'adapter aux exigences de la discipline (mise à niveau). Les étudiants de L1 se voient offrir des temps de réflexion sur leur orientation. Des accords avec l'IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) prennent en charge les étudiants désireux de se tourner vers l'enseignement (primaire et secondaire). Les mobilités gagneraient à être davantage précisées (par exemple le nombre d'accords internationaux et le nombre d'étudiants entrants et sortants).

L'insertion professionnelle des étudiants est affirmée comme faisant l'objet d'un souci particulier (la formation s'est adaptée à la politique générale de l'Université en la matière) : le projet professionnel de l'étudiant est élaborée en lien avec un enseignant titulaire. L'ouverture sur des horizons professionnels est favorisée par des accords avec le CELSA et HEC, mais aussi par les accords avec l'IUFM. Il reste qu'on ne peut là encore que regretter l'absence de données précises, chiffrées, du suivi de cette insertion.

Si la formation s'est dotée d'une équipe de pilotage réduite et bien identifiée (responsable de la mention, responsables des bi-licences, responsable des relations internationales, du tutorat, de l'orientation et du projet professionnel), on ne sait pas exactement comment fonctionne cette équipe (fréquence des réunions, relations avec les masters, relations avec l'UFR de Philosophie) ni surtout quelle part y prennent les étudiants : des procédures d'évaluation de la formation par les étudiants sont évoquées, mais, là encore, de manière sans doute trop lapidaire. La formation, sans aucun doute de qualité, gagnerait par ailleurs à être valorisée à l'extérieur par une information aux lycéens, élèves de classes préparatoires, mais aussi plus générale encore - en mettant en valeur les possibilités de mobilité internationale.

- Points forts :

- Un enseignement complet, cohérent autour d'un projet clair, qui a su intégrer les nouveaux horizons de l'enseignement supérieur et maintenir les exigences de la philosophie.
- Une belle ouverture donnée par les bi-licences proposées et un effort marqué pour les langues.
- Un souci de suivi des étudiants pendant le cursus (enseignants référents, orientation, tutorat).
- Des mobilités internationales.

- Points faibles :

- Données sur le suivi des étudiants (après le cursus) très lacunaires.
- Manque de précision sur la participation des étudiants au pilotage de la formation.
- Manque de précisions sur les dispositifs mis en place pour l'orientation, le tutorat et le projet professionnels.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de lever les ambiguïtés qui peuvent naître à la lecture du dossier peut-être par un excès de synthèse des rédacteurs : ambiguïtés sur la part des étudiants dans l'évaluation, sur les mobilités internationales, et surtout sur le suivi effectifs des étudiants, dans tous ses aspects (mise à niveau, tutorat, orientation, insertion professionnelle). De fait, cela pourrait passer par la possibilité donnée à la formation d'affiner à son niveau les données de l'établissement dans le suivi des étudiants.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

En Sorbonne, le 24 avril 2013



Pôle Pédagogie et Scolarité

Affaire suivie par : Nathalie LAMI

Le Président

A

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations
et diplômes de l'AERES

Objet : Observations aux évaluations des licences, licences professionnelles et des masters

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint nos observations aux rapports d'expertise des dossiers pour la campagne d'habilitation de la vague D :

- 10 réponses pour les mentions de licence ;
- 2 réponses pour les deux spécialités de licence professionnelle ;
- 10 réponses pour les mentions de master.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'Université Paris-Sorbonne

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Barthélémy JOBERT".

Barthélémy JOBERT



Observations aux évaluations par l'AERES des formations de niveau Licence

Philosophie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3L1140005897

Remarques sur les « points faibles » et les recommandations de l'AERES.

1. Le suivi des étudiants est assuré, au sein de Paris-Sorbonne, par un service spécialisé dans le recueil, le traitement et l'analyse de ce type de données : l'Observatoire de l'Insertion Professionnelle et des Parcours, rattaché au SCUIOIP (<http://www.paris-sorbonne.fr/nos-formations/orientation-insertion-et-debouches/04-le-devenir-des-diplomes/onglet-1-3275/>). Cet Observatoire fournit des données et des analyses par disciplines et par niveaux. Les études les plus récentes pour la philosophie ont concerné le devenir des étudiants de master.

2. Il n'est pas prévu de participation des étudiants au pilotage de la formation, si, par « pilotage » on entend l'organisation des services, le programme des enseignements, les décisions courantes concernant la répartition des responsabilités pédagogiques entre les enseignants. En revanche les évaluations par les étudiants de tous les enseignements de licence, CM et TD, et la place faite, dans les questionnaires d'évaluation, aux commentaires libres des étudiants sur tous les aspects de leur formation, constituent un élément d'information crucial pour le « pilotage » de la formation. Ajoutons enfin que l'organisation des formations fait partie des prérogatives réglementaires du conseil de l'Unité de Formation et de Recherche de philosophie, au sein de laquelle les « usagers » c'est-à-dire principalement les étudiants, sont largement représentés.

3. Le tutorat est offert aux étudiants durant les trois années de licence. L'UFR recrute chaque année le nombre de tuteurs dont elle a besoin (en moyenne 8). Le dispositif du tutorat est largement présenté lors des réunions de rentrée et par les différents canaux d'informations ciblant les étudiants. Il a jusqu'ici parfaitement fonctionné.

Les étudiants bénéficient à plusieurs reprises dans leur formation d'UE dédiées à l'insertion professionnelle. Un enseignant est spécifiquement chargé, en L1, de recevoir tous les étudiants qui, à l'issue du premier semestre, envisagent d'interrompre leurs études ou de se réorienter. Enfin l'établissement dispose d'un service performant dédié à l'orientation, aux stages, à l'insertion professionnelle (SCUIOIP), service vers lequel les étudiants sont systématiquement orientés lorsque l'UFR ne peut leur fournir, en interne, les informations et les conseils dont ils ont besoin.

4. La philosophie, comme l'ensemble de l'Établissement, accuse un important déséquilibre entre mobilité entrante et mobilité sortante des étudiants, en raison de la forte attractivité internationale de Paris-Sorbonne. Des efforts d'information et d'incitation sont systématiquement entrepris auprès des étudiants de la licence générale pour accroître leur mobilité sortante, de même que des contacts sont pris avec des Établissements étrangers pour accroître l'offre proposée aux étudiants, notamment au sein des pays anglophones ou des départements d'autres pays dispensant des cours en anglais. Deux des bi-licences comportent une L3 obligatoirement à l'étranger.

Le Président de l'Université Paris-Sorbonne

Barthélémy JOBERT